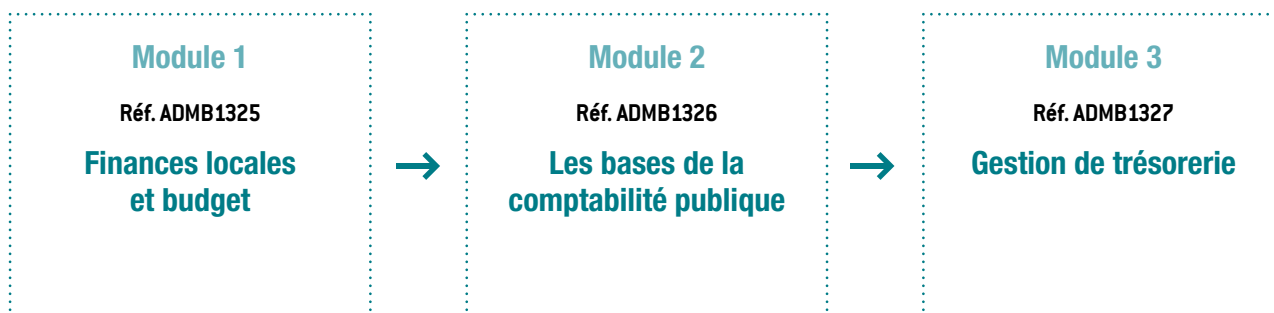


Réf. CYCLE1312B

CYCLE

Finances locales : Les fondamentaux

3 JOURS • 21 HEURES • PARIS / LYON



Objectifs

- Comprendre les grands principes des constructions des budgets locaux
- Appréhender les règles comptables, les recettes et dépenses
- Optimiser sa trésorerie

Intervenant

Sébastien DUVAL
Directeur général des services d'une ville

Programmation 2013

Paris :
Du 13 au 15 novembre
Du 03 au 05 décembre

Bastia :
Du 27 au 29 novembre



Plus d'informations ? Tél. : 04 76 65 61 00 • Fax : 04 76 65 79 98 • E-mail : formation@territorial.fr

Programmation 2013

Paris :

13-15/11 03-05/12

Bastia :

27-29/11

CYCLE

Finances locales : Les fondamentaux

Détail de la formation

Module 1

Finances locales et budget

La préparation d'un budget

- Les grands principes de l'élaboration des budgets locaux
- La préparation, la présentation et le vote du budget
- L'application et les modifications du budget

Ressources et dépenses des collectivités

- Les ressources
- Les dépenses
- Les réformes

Contrôle des finances locales

- Les contrôles exercés par les citoyens et les élus
- Les contrôles exercés par les services de l'État
- Le rôle du juge administratif
- Les contrôles sont exercés par les chambres régionales des comptes

Les règles de comptabilités générales dans le secteur public

- L'application du plan comptable général au secteur public
- La nomenclature comptable
- Les principes comptables d'ordres patrimoniaux
- Les Etats comptables et financiers

L'exécution des dépenses

- L'engagement comptable : la réservation des crédits
- L'engagement juridique : la consommation des crédits
- Le service fait : étape comptable
- Le dossier de liquidation et le mandatement
- Les contrôles avant paiement

L'exécution des recettes

- La constatation des droits
- La liquidation des recettes
- Le titre de recettes
- Le recouvrement par le comptable

Module 2

La base de la comptabilité publique

Les grandes règles de la comptabilité publique

- La séparation de l'ordonnateur et du comptable public
- Le rôle de l'ordonnateur
- Les contrôles du comptable public et sa responsabilité
- Le service facturier
- La régie d'avances et de recettes
- La gestion de fait

Module 3

Gestion de trésorerie

Les règles de la comptabilité publique

L'intérêt d'une trésorerie minimale

Le plan de trésorerie

Les stratégies d'endettement

INFOS PRATIQUES

Tél. : 04 76 65 61 00

Fax : 04 76 65 79 98

E-mail : formation@territorial.fr

 **Possibilité d'inscription à la carte : Nous contacter pour plus d'information.**

Fiche d'inscription* à retourner par fax au 04 76 65 79 98

Madame Monsieur

Nom : Prénom :

Fonction :

E-mail (obligatoire) :

Collectivité territoriale de rattachement :

Nom de la collectivité :

Adresse :

Code postal : Ville :

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente applicables aux formations (disponibles dans notre catalogue et sur notre site Internet <http://formation.territorial.fr>) et les accepter sans réserve.

TERRITORIAL S.A.S - Capital 7.325.000 € - Siret 404 926 958 00020 (R.C.S Paris) - Code APE 5813Z - N° TVA Intracommunautaire : FR 28 404 926 958
58 cours Bequart Castelbon - BP 215 - 38506 Voiron Cedex - Téléphone : 04.76.65.71.36 - Fax : 04.76.05.01.63 - Internet : <http://www.territorial.fr>

* Vaut convention de formation simplifiée

Réf. ET-CYCLE1312B

Tarifs HT :

	cycle	- 15 % cycle complet
Tarif unique	1 320 €	<input type="checkbox"/> 1 122 €

Date et signature du stagiaire

Cachet de la collectivité